

QUELQUES ASPECTS DES RELATIONS VILLE-VILLAGE

Claude HERRY

INTRODUCTION

L'étude comparative des migrations dans deux villes aussi différentes que Maradi et Abidjan pourrait à priori passer pour aberrante. Mais aussi dissemblables que soient les lieux d'installation et les chemins qui y mènent, les candidats citadins ont au moins un objectif commun : faire de leur séjour urbain, définitif ou non, un acte positif de leur stratégie personnelle ou familiale (1).

La décision de migrer, parfois imposée, implique des choix qui aboutissent à une recomposition des relations familiales et souvent à l'élargissement de l'espace de vie, plus ou moins étendu des migrants. Qu'y a-t-il de commun entre Abidjan, métropole cosmopolite et prestigieuse, et Maradi à peine plus gros qu'un bourg de brousse, malgré son rang de deuxième ville du Niger ?

L'intérêt est pourtant évident lorsque l'on s'intéresse au comportement de migrants ayant des caractéristiques de départ communes et en particulier : origine rurale, faibles antécédents migratoires, aires géographiques de provenance identiques ou comparables et donc problèmes de vie ou de survie au village eux aussi semblables.

On s'intéressera ici aux relations familiales et à la relation au lieu d'origine avec deux axes d'analyse : qu'est-ce qui différencie des migrations comparables, c'est-à-dire celle des nationaux pour beaucoup relativement peu éloignés de leur village, selon que l'on vit à Abidjan ou Maradi ? Qu'est-ce qui différencie le migrant sahélo-soudanien qui a choisi l'expatriation de celui qui reste dans son milieu socio-culturel ?

(1) Cette communication s'appuie sur les résultats de deux enquêtes menées en 1984 et 1985 à Maradi (Est du Niger) et Abidjan (Côte-d'Ivoire) sur des échantillons de migrants arrivés en ville après l'âge de 15 ans.

1. POINT DE CHUTE FAMILIAL ET AIDE À L'ARRIVÉE

Si la proximité géographique est un facteur favorisant la présence de membres de la famille, plus ou moins éloignés, - l'ambiguïté de la notion de "frère" n'étant pas levée par ces enquêtes - la corrélation est loin d'être systématique.

Alors que, *grosso modo* ce schéma s'applique bien pour les migrations vers Maradi où l'hétérogénéité ethnique reste faible, les situations sont beaucoup plus contrastées à Abidjan. Si l'on considère les groupes les plus proches, les parents sont effectivement présents dans plus de 90 % des cas (lagunaires). Mais, des spécificités ethniques significatives apparaissent : à distance égale, alors que 94 % des Gouro déclarent la présence de la famille, les Baoulé ne sont que 80 %.

De même, alors que plus de 80 % des Malinké (Nord-Ouest) ont de la famille, la proportion tombe à 60 % pour les Sénoufo (Nord-Est). Ces situations doivent être modulées en fonction de la proximité parentale : alors que "oncle"- "tante" (considéré comme plus fiable) domine massivement pour les ethnies de l'Ouest, ce sont les "frères" qui sont très fortement majoritaires chez les Malinké : il y a vraisemblablement un biais important entre famille biologique et famille déclarée, lié au comportement migratoire et social des "dioulas".

Si l'on considère maintenant les migrants de la zone de savane venus à Abidjan, on constate certes des disparités : 75 % des Burkinabè ont de la famille contre seulement 55 % des Maliens ; mais ces chiffres rapprochés de ceux des migrants de Maradi originaires des zones les moins proches - mais jamais très éloignées - telles que Tahoua ou Zinder où les proportions vont de 40 % à 48 % seulement, sont l'indice de différences quant aux motivations qui ont entraîné la décision de migrer. Les aides à l'arrivée toujours très faibles en argent ou en travail et donc matérialisées essentiellement en hébergement de plus ou moins longue durée, sont en majorité induites par la présence familiale qui favorise donc l'insertion en milieu urbain.

Ce ne sont donc pas forcément les migrations de proximité qui sont les plus positives ; au contraire, pour certains groupes, la tradition de migrations lointaines, - les Malinké de Côte-d'Ivoire ou les Haoussa du département de Maradi vers Kano et Lagos - favorise les nouveaux migrants, alors que les migrations courtes, celles des Haoussa vers Maradi, semblent répondre à des besoins conjoncturels, même si l'installation en milieu urbain devient définitive.

Lorsque les aléas, climatiques en particulier, ne sont pas le moteur déclaré du départ, l'hypothèse selon laquelle les migrants de la zone sahel-savanes qui choisissent une destination courte ne sont pas les plus dynamiques est certainement justifiée.

2. L'ACCUEIL DE MIGRANTS

Compensation logique, le migrant qui a très souvent bénéficié d'un hébergement de longue durée - et qui comprenait le plus souvent les repas - devient un point de chute à son tour, contribuant ainsi à la perpétuation des courants migratoires. La formulation "capacité" d'accueil fréquemment employée est plus ou moins adéquate selon les cas, le plus souvent l'accueil des migrants est imposé par la pression familiale mais n'en joue pas moins son rôle multiplicateur. Cette réserve est particulièrement vraie pour Abidjan (tableau 1).

Tableau 1 : Accueil des migrants à Maradi et Abidjan (Nombre de personnes accueillies pour 100 chefs de ménage).

	MARADI		ABIDJAN			
	Ensemble	Ivoirien	Baoulé	Malinké	Mossi	Maliens
Familles parties	14,9	35,5	31,5	26,9	11,9	23,9
Etranger parti	2,1	8,4	7,9	15,4	0,0	6,5
Famille + 1 an	12,2	35,5	18,4	30,8	4,8	12,8
Etranger + 1 an	2,1	5,5	5,3	3,8	0,0	4,3
Famille - 1 an	3,2	15,9	10,5	15,4	0,0	10,6
Etranger - 1 an	1,5	2,5	2,6	3,8	2,4	0,0
Abidjan famille	-	35,9	23,7	19,2	9,5	23,4
Abidjan étranger	-	12,9	7,9	15,4	2,4	10,6

Dans ce tableau 1, les deux premières lignes concernent des migrants venus dans le ménage et repartis hors de la ville (Abidjan ou Maradi).

Les quatre lignes suivantes concernent des hébergés, de la famille ou étrangers toujours présents dans le ménage, ils sont là depuis plus d'un an ou depuis moins d'un an.

Enfin, les deux dernières lignes concernent les migrants accueillis antérieurement dans le ménage et installés à Abidjan au moment de l'enquête. Le nombre de cas où les membres du ménage enquêté sont

dans l'impossibilité de situer les migrants qu'ils ont hébergés est négligeable.

Une lecture, même rapide, de ce tableau montre bien le fossé qui sépare la grande métropole de la petite ville. Malgré des courants migratoires de proximité, un environnement socio-culturel homogène et la quasi mono-ethnie, les pourcentages d'accueil de migrants à Maradi sont beaucoup plus faibles qu'à Abidjan. Compte tenu du fait qu'à une forte majorité, les enquêtés ont été hébergés à leur arrivée, et de toute façon plus qu'à Abidjan, c'est le dynamisme de la grande ville qui explique la forte différence d'effectifs accueillis.

On note cependant à Abidjan la forte disparité des taux d'accueil selon l'ethnie pour les Ivoiriens, et la nationalité pour les étrangers. De toute évidence, stratégie et (ou) solidarité familiale sont différemment pratiquées selon les groupes considérés. quelques exemples significatifs sont présentés dans le tableau 1 : la migration massive de travailleurs mossi se réalise avec une solidarité familiale ou villageoise relativement faible et de toute façon dans un cercle très proche, alors qu'à l'opposé les Maliens d'Abidjan accueillent beaucoup plus de migrants dont un nombre non négligeable de non apparentés.

Ce phénomène est plus ou moins prononcé selon les ethnies ivoiriennes ; les Malinké se montrent par exemple beaucoup plus accueillants que les Baoulé. Il reste que dans l'ensemble l'exceptionnelle croissance due en particulier au solde migratoire est tout à fait confirmée par les chiffres.

Une analyse détaillée montrerait que le secteur socio-économique des hôtes et parallèlement - bien souvent - l'habitat de ces derniers induisent la capacité d'accueil. Alors qu'à Maradi l'accueil de migrants est presque toujours une aide au nouvel arrivant, à Abidjan au contraire la limite n'est pas clairement définie entre accueil pur et simple et accueil à des fins intéressées, l'hébergé et surtout l'hébergé assurant en fait un rôle d'employé de maison non rétribué. C'est particulièrement vrai dans l'habitat moderne de standing ou non...

L'opposition entre Maradi et Abidjan est également essentielle si l'on considère le contexte économique au moment des enquêtes. Alors qu'en 1985 la crise économique entraînait une très nette désinflation de la taille des ménages abidjanais par rapport à 1978, Maradi qui connaissait également de grosses difficultés, dues non seulement

à la sécheresse mais aussi à la fermeture de la frontière avec le Nigéria, subissait un afflux de migrants. A Abidjan, non seulement l'accueil était nettement ralenti, mais nombre de parents y compris des enfants du ménage étaient renvoyés au village, alors qu'à Maradi la solidarité familiale était renforcée par la conjoncture.

3. LES RELATIONS AVEC LE LIEU D'ORIGINE

La décision de rejoindre la ville pour quelque raison que ce soit n'implique que très rarement la rupture définitive avec son village de naissance. La solidarité familiale ou villageoise à la ville semble renforcer les liens avec le lieu d'origine : dans l'ensemble les migrants ayant de la famille, à Maradi comme à Abidjan, ont des relations avec leur lieu d'origine globalement plus étroite que les autres.

Un ensemble de questions a permis d'évaluer la qualité des rapports entre migrant et lieu d'origine... Ont donc été retenus :

- La possession de maisons, champs, bétail
- La pratique ou financement de cultures
- Les envois d'argent, réguliers ou occasionnels
- Les enfants confiés résidant au village d'origine
- La participation à des associations villageoises
- La fréquence des visites
- La déclaration d'intention quant au retour définitif au village.

L'ensemble de ces critères a fait l'objet d'une codification synthétique matérialisée par une notation de 0 à 19. Le tableau 2 (page suivante) donne les scores obtenus à Maradi et pour les principales ethnies et nationalités représentées à Abidjan.

Deux précisions tout d'abord :

- La dernière colonne "fortes relations non mesurées" concerne les individus dont les relations avec le lieu d'origine sont très fortes malgré l'absence des critères (en majorité économiques) retenus.
- La non homogénéité entre Maradi (zones d'origines) et Abidjan (ethnies et nationalités) est relative. Le caractère quasi mono-ethnique et la distance se recourent largement, du fait notamment de la prépondérance des migrations directes.

3.1. Analyse globale

Dans l'ensemble la corrélation entre distance et étroitesse des relations avec le lieu d'origine est vérifiée, tant à Maradi que pour les Ivoiriens à Abidjan. Les arrondissements qui entourent Maradi, les ethnies du complexe lagunaire dont Abidjan est le centre ont les relations les plus étroites avec le village. Le critère fréquence des visites est omniprésent.

Tableau 2 : Score de relations au lieu d'origine (en %).

	Nul	Très faible	Faible	Moyen	Fort	Fort non mesuré
Origine	0	1-5	6-10	11-15	16-19	non mesuré
Maradi						
Arrdts proches	10,2	26,1	23,8	22,8	5,5	12,5
Arrdts éloignés	15,9	15,9	31,7	11,3	11,4	13,6
Zinder	9,7	19,4	19,4	3,2	9,6	38,7
Taouha	16,7	29,9	29,9	6,6	6,6	10,0
Niamey-Dosso	23,3	29,9	30,0	10,0	0,0	6,7
Etranger	16,7	46,2	15,4	11,0	0,0	0,0
Abidjan						
Lagunaires	12,5	33,3	20,8	16,7	0	16,7
Baoulé	20,0	35,5	24,4	8,8	4,4	2,2
Autres Akan	8,5	29,9	40,5	12,8	2,1	10,6
Bété	34,5	28,0	27,5	6,8	3,4	3,4
Guéré	16,7	25,0	33,3	0	8,3	16,7
Autres Krou	15,4	23,1	30,8	30,8	0	0
Gouro	5,9	58,8	5,9	28,5	0	0
Yacouba	18,2	36,4	18,2	9,1	18,2	0
Malinké	28,6	21,4	21,4	17,9	3,6	3,6
Sénoufo	11,8	35,3	35,3	11,8	5,9	0
Ivoiriens (ensemble)	17,8	31,1	26,7	13,6	4,1	6,6
Mossi	4,1	36,6	34,7	14,2	4,1	6,1
Autres Burkinabè	11,4	20,0	42,9	14,4	2,9	8,6
Maliens	12,8	48,1	23,4	7,8	2	5,9
Guinéens	21,4	39,3	28,5	10,7	0	0
Ghanéens	32,1	28,5	17,8	3,6	0	17,9
Autres	20,0	26,6	17,7	13,3	2,2	20,0

L'absence totale de relations au village - score 0 - est relativement rare mais caractérise cependant certaines populations d'Abidjan ; sont plus spécialement concernées les populations qui ont tradition de migration liée à la pratique fréquente du commerce ; c'est le cas des Malinké de Côte-d'Ivoire, c'est le cas aussi de nombre de ressortissants de pays non frontaliers de la Côte-d'Ivoire, les Sénégalais par exemple. Le cas des Guinéens est autre, l'absence de relations étant

liée au contexte politique qui a sévi pendant deux décennies dans leur pays. Les Ghanéens enfin, lorsqu'ils sont du secteur de la pêche artisanale sont installés depuis longtemps et à titre souhaité définitif. Les Bété, pourtant proches d'Abidjan se caractérisent par une faiblesse des relations au village globalement exceptionnelle et surprenante à rapprocher peut-être des activités - cadre, employé du tertiaire - les plus souvent exercées.

A l'opposé, des populations manifestent un attachement particulier à leur village. C'est tout particulièrement le cas à Maradi des ressortissants de la région de Zinder (à l'ouest de Maradi) ; cette situation est le fait de stratégies familiales établies constituant des filières ciblées vers quelques activités quasi monopolisées et adaptées à une rotation des migrants modulée suivant la conjoncture. A Abidjan également, certaines populations sont très liées à leur lieu d'origine ; les Akans du Sud-Est (Attié Agni, etc...) et les Krou (Sud-Ouest), à l'exception des Bété, conservent des liens assez étroits avec leur zone de naissance. C'est le cas aussi des Burkinabè autres que Mossi et, dans une moindre mesure des Maliens.

Entre ces deux extrêmes, l'éventail des situations est très large, cependant la tendance est à la concentration dans la zone des plus faibles scores. L'exemple des Mossi d'Abidjan est intéressant : la très faible proportion du score 0 s'accompagne d'une proportion massive de scores très faibles : d'une part les personnes interrogées ont pu manifester une certaine répugnance à admettre l'absence totale de relations, d'autre part plusieurs des critères retenus dépendent des disponibilités financières et les Mossi, souvent cantonnés dans les emplois les moins rémunérés, sont pénalisés. On touche là aux limites de la méthode utilisée.

3.2. Analyse par critère

Les variations globales mises en évidence selon les populations abordées sont suffisantes dans les cas extrêmes, (scores 0 et 16-19) puisqu'elles correspondent à l'absence ou à la présence de tous les critères retenus. Quant aux situations intermédiaires, les plus riches en informations, sont révélatrices de contextes très différenciés. Nous allons donc aborder ces critères un à un.

a) Patrimoine ou investissement au village

Cette variable intervient pour une forte part au score des migrants de Maradi puisque le tiers possèdent au moins une maison et près de la moitié (47 %) au moins un champ ; il n'y a donc pas forcément abandon du terroir familial ou perte des droits pour l'émigrant. Par

contre, à Abidjan les proportions sont beaucoup plus faibles, y compris pour les personnes originaires des régions proches de la ville. Seuls les Sénoufo au Nord (36 %), et dans une moindre mesure les Yacouba et les Krous du Sud-Ouest se déclarent propriétaires au village. Globalement, les Ivoiriens ne sont que 19 % à posséder une maison et 13 % à posséder champs ou plantations. Les étrangers originaires de la savane sont beaucoup plus nombreux à se déclarer propriétaires : un tiers des Maliens et de Burkinabè ont une maison, un cinquième au moins un champ. La préparation du retour au village est souvent évoquée pour ces derniers et la maison est souvent déclarée construite depuis l'arrivée à Abidjan.

b) Pratique et financement de cultures

L'opposition Maradi-Abidjan est sur ce point essentielle ; alors que dans la première ville 30 % des néo-citadins cultivent eux-mêmes leurs champs ou bien encore participent aux cultures, et qu'ils sont plus nombreux encore à jouir au moins partiellement du produit de leurs champs, ces proportions sont voisines de zéro à Abidjan quelle que soit la sous-population abordée et quelle que soit la distance aux lieux de cultures. On notera seulement de rares investissements spéculatifs dans les plantations.

c) Les envois d'argent

Les questions posées étant relativement sommaires et les réponses obtenues sujettes à une sur-évaluation, les résultats n'ont qu'une valeur indicative mais sont cependant intéressants. L'aide se fait toujours en argent, quasi jamais en biens de consommation.

A Maradi, 32 % des migrants font des envois réguliers, le plus souvent trimestriellement, la somme médiane se situant entre 5 000 et 10 000 FCFA. Les envois occasionnels concernant quant à eux 32 % des enquêtés et les dons pour fêtes diverses 29 % environ ; les sommes sont alors sensiblement plus élevées. Les bénéficiaires sont le plus souvent les parents mais les "frères" sont également fréquemment cités lorsqu'il s'agit de dons occasionnels.

A Abidjan, les envois d'argent, réguliers ou occasionnels, sont ventilés de façon très variable selon les sous-populations étudiées.

Notons tout d'abord qu'envois réguliers et envois occasionnels sont pour une bonne part le fait des mêmes personnes ; en effet, 40 % des personnes interrogées assurent ne rien envoyer.

Tableau 3 : Régularité des transferts monétaires selon la sous-population.

	Envoi régulier	Envoi occasionnel
Ivoiriens	31 %	48 %
Mossi	37 %	57 %
Autres Burkinabè	20 %	71 %
Maliens	24 %	55 %

Les envois réguliers sont généralement trimestriels, le mode se situe aux alentours de 35 000 F CFA et la moyenne, issue des déclarations rappelons-le, est élevée : 138 000 F CFA par migrant "payant". Les Ivoiriens déclarent des sommes beaucoup plus élevées que les étrangers. Les envois occasionnels sont eux aussi très nombreux et se situent en majorité entre 10 000 et 50 000 F CFA avec une forte proportion au-delà, les sommes supérieures à 150 000 F CFA n'étant pas rares. Les bénéficiaires sont massivement les parents (mais à travers eux les enfants des enquêtés, vu le grand nombre d'enfants confiés - voir *infra*). Les autres parents sont rarement cités ; notons encore les envois de grosses sommes qui correspondent souvent au financement d'investissement (plantations).

Sans entrer dans les détails, il faut préciser que les envois d'argent sont fortement corrélés avec le niveau déclaré de satisfaction du revenu ; les migrants généralement concernés sont situés dans les groupes d'âges allant de 30 à 45 ans : il y a croissance continue du pourcentage de migrants envoyant de l'argent jusqu'à 40-45 ans, âges qui correspondent à une durée approximative de résidence à Abidjan de 20 ans (la concordance entre âge et ancienneté de résidence est assez forte). Ensuite, la décroissance est rapide. On se situe alors dans une catégorie de migrants relativement âgés dont une forte proportion déclare être installée définitivement en ville.

d) Les enfants confiés

Alors qu'à Maradi 10 % seulement des migrants ont des enfants au village (et le plus souvent un seul), les proportions enregistrées à Abidjan sont considérablement plus élevées : 49 % des Ivoiriens ont au moins un et très souvent plusieurs enfants en résidence au village ; les étrangers ont un comportement analogue : 41 % des Mossi, 46 % des autres Burkinabè et 33 % des Maliens sont dans le même cas.

Cette variable "enfants confiés" participe donc une bonne part aux scores établis pour Abidjan.

e) La participation aux associations villageoise

Alors qu'à Maradi la proportion est négligeable, à Abidjan par contre on constate que beaucoup d'Ivoiriens affirment participer activement à de telles associations qui impliquent un minimum de concours financier.

Cette pratique est également relativement populaire parmi les Mossi qui sont plus de 22 % à déclarer participer à la "modernisation" de leur village. Pour les autres, les proportions sont très basses (moins de 6 % pour les Maliens).

f) La fréquence des visites

A Maradi, le pourcentage de migrants ayant fait au moins une visite au village dans les 12 derniers mois est peu différent de la proportion de ceux qui ont cultivé ; on voit donc que les visites ont essentiellement un but économique lié à la permanence de la sujétion aux travaux agricoles d'une proportion non négligeable de Maradiens pour lesquels cette activité peut être principale et donc vitale.

A Abidjan au contraire, les visites au village ont surtout un objet social : l'entretien de relations familiales régulières.

C'est particulièrement vrai pour les Ivoiriens bien sûr mais cela reste vrai pour nombre d'étrangers, Burkinabè en particulier qui sont plus de 45 % à s'être rendus au village depuis moins d'un an, malgré la distance et leurs faibles revenus. La notion de "visite au village" recouvre donc selon la ville considérée des réalités très différentes.

g) Le retour au village

Malgré la proximité du lieu d'origine et la précarité des situations, les nouveaux Maradiens sont près d'un tiers à refuser le retour au village ; cette proximité même est souvent invoquée comme raison au maintien à Maradi : "je suis chez moi ici".

Par contre les Abidjanais, dont les conditions d'insertion en ville sont à l'évidence meilleures, souhaitent massivement retourner au village ; ils ne sont, toutes origines confondues, que 15 % à refuser cette hypothèse. Ces chiffres sont logiques si l'on considère les étrangers, mais la tendance est la même pour tous les Ivoiriens à l'exception des Malinké ; la qualité de la vie au village est très souvent

évoquée avec une certaine nostalgie par tous les Ivoiriens. Certains groupes n'envisagent quasiment jamais le maintien en ville, notamment les lagunaires (pourtant très proches d'Abidjan) et généralement tous les originaires du Sud-Ouest.

4. CONCLUSION

De tout ce qui précède, il ressort que les migrations vers la ville prennent selon le lieu des significations très contrastées. L'installation en ville ne constitue que très rarement une rupture avec son ancien milieu ; il y a au contraire constitution d'un espace de vie plus large dont les caractéristiques varient selon que l'on se situe à Maradi, où les aspects économiques prédominent, ou bien à Abidjan où ce sont les rapports sociaux qui caractérisent les rapports ville-village.

Beaucoup de migrants de Maradi quittent leur village avec des motivations négatives, l'insuffisance de revenu étant la plus fréquente ; l'insertion en ville, en l'absence de possibilités d'emploi fiable ne permet pas toujours au migrant d'assurer sa subsistance. Il s'établit donc un double courant : petite aide financière au profit des villageois avec en contrepartie un approvisionnement partiel en céréales.

A Abidjan au contraire, l'aide matérielle est relativement faible mais les villageois sont les seuls bénéficiaires ; cependant, l'entretien et la scolarisation de nombreux enfants sont assurés en milieu rural.

Le tableau des scores doit être interprété avec prudence ; des niveaux de relations au lieu d'origine globalement semblables et finalement plutôt faibles recouvrant des réalités et des stratégies fondamentalement différentes.

On comprend aisément qu'Abidjan soit le but intime du migrant lointain (les migrations directes sont d'ailleurs très nombreuses). Par contre dans l'hypothèse souvent proposée des migrations en cascade s'appuyant sur des villes intermédiaires servant de relais, Maradi devrait être l'une de ces villes de passage. Il ressort des résultats obtenus que tel n'est pas le cas et que Maradi est le plus souvent le but définitif des migrants enquêtés (hormis le retour).

Maradi, petit pôle régional, recevrait donc une catégorie spécifique de migrants différente de celle qui a choisi l'émigration directe vers le Nigéria. Une proportion importante de Maradiens a choisi de vivre en ville principalement parce que les conditions de vie ou de survie y

étaient moins précaire qu'au lieu de départ. Les relations ville-village sont pour les néo-maradiens bien souvent le fruit d'une nécessité impérieuse.

A Abidjan au contraire, s'il est vrai que les obligations familiales sont souvent contraignantes, les relations du migrant avec son lieu d'origine sont, en particulier pour les Ivoiriens, la manifestation de la volonté de préserver des liens privilégiés avec le "pays".

Les exemples d'Abidjan et de Maradi sont trop opposés pour que l'on en tire des conclusions d'ordre général ; ce sont probablement deux cas limite mais qui ont le mérite de montrer l'extrême complexité des migrations, phénomène en perpétuelle mutation au gré des aléas économiques, climatiques voire politiques qui ne cessent pas de modifier l'environnement du migrant ouest-africain.